

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 modifiée

FDS n° : A-10168

Toner - Noir

Date d'émission 2016-08-18

Date de révision 2017-01-17

Version 1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit Toner pour Xerox® VersaLink B7025 MFP, Xerox® VersaLink B7030 MFP, Xerox® VersaLink B7035 MFP
Référence 106R03392, 106R03393, 106R03394, 106R03395, 106R03396

Couleur Noir

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Impression xérographique

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Xerox France
33 rue des Vanesses
CS 30026 Villepinte
95926 Roissy Charles de Gaulle
Cedex

Pour plus d'informations, contacter

Personne à contacter Responsable Qualité, Sécurité et Environnement
Téléphone 01 55 85 67 81
Télécopie 01 55 85 76 78
Adresse e-mail ehs-europe@xerox.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

O.R.F.I.L.A. (Centre Antipoisons) : Tél: 01 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) n o 1272/2008

2.2 Éléments d'étiquetage

Aucun(e)

2.3 Autres dangers

Pas de danger prévu sous des conditions d'utilisation normales

FDS n° : A-10168

Toner - Noir

Date d'émission 2016-08-18

Date de révision 2017-01-17

Version 1

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Mélanges

| Nom chimique | % en poids | Numéro CAS | No.-CE | Classification (Règ. 1272/2008) | Numéro d'enregistrement REACH |
|---|------------|--------------|----------------|---------------------------------|-------------------------------|
| Résine | 60-80 | Propriétaire | Non répertorié | Aucun(e) | |
| Cire de paraffine | 5-15 | 8002-74-2 | 232-315-6 | Aucun(e) | |
| Noir de carbone | 1-10 | 1333-86-4 | 215-609-9 | Aucun(e) | 01-2119384822-32-00 65 |
| Siloxanes and Silicones, di-Me, reaction products with silica | 1-10 | 67762-90-7 | .? | Aucun(e) | |
| Titane (dioxyde de) | 0.5-1.5 | 13463-67-7 | 236-675-5 | Aucun(e) | |

Remarque

Composants marqués comme "non répertorié" sont exempts d'enregistrement.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

| | |
|-----------------------------|--|
| Conseils généraux | À usage externe uniquement. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. |
| Contact oculaire | Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes |
| Contact avec la peau | Laver la peau avec de l'eau et du savon |
| Inhalation | Amener la victime à l'air libre |
| Ingestion | Rincer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau ou de lait |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Toxicité aiguë

| | |
|-------------------|-------------------|
| Yeux | Aucun effet connu |
| Peau | Aucun effet connu |
| Inhalation | Aucun effet connu |
| Ingestion | Aucun effet connu |

Effets chroniques

Toxicité chronique Aucun effet connu dans les conditions normales d'utilisation

Symptômes principaux

Une exposition excessive peut provoquer :
irritation respiratoire bénigne similaire à celle provoquée par des poussières nuisibles

4.3 Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

| | |
|--|---|
| Protection pour les secouristes | Aucun équipement de protection spécifique exigé |
| Notes au médecin | Traiter les symptômes |

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Utiliser de l'eau pulvérisée ou en brouillard ; ne pas utiliser de jets d'eau directs, Mousse

FDS n° : A-10168

Toner - Noir

Date d'émission 2016-08-18

Date de révision 2017-01-17

Version 1

Moyens d'extinction appropriés Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les poussières fines dispersées dans l'air à une concentration suffisante et en présence d'une source d'ignition constituent un danger d'explosion de poussières

5.3 Toute action de protection spéciale pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges. Si nécessaire, porter un appareil de protection respiratoire autonome en demande de pression pour éviter l'exposition à la fumée ou aux toxines atmosphériques.

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

Autres informations

| | |
|---|---|
| Propriétés d'inflammabilité | Ininflammable |
| Point d'éclair | Sans objet |
| Produits de combustion dangereux | Les produits de décomposition dangereux sont dus à une combustion incomplète, Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx) |

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter l'inhalation de la poussière

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un aspirateur pour enlever l'excès de toner, puis laver à l'eau froide car l'eau chaude fixe le toner.

6.4 Référence à d'autres sections

Aucun(e)

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité, Éviter toute accumulation de poussière en espace confiné, Prévenir la formation de nuages de poussières

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé, Conserver à température ambiante

7.3 Utilisations finales particulières

Impression xérographique

FDS n° : A-10168

Toner - Noir

Date d'émission 2016-08-18

Date de révision 2017-01-17

Version 1

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

| | |
|---------------------------|--|
| Limite d'exposition Xerox | 2.5 mg/m ³ (poussières totales) |
| Limite d'exposition Xerox | 0.4 mg/m ³ (poussière alvéolaire) |

8.2 Contrôles de l'exposition

| | |
|---------------------------|---|
| Mesures d'ordre technique | Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation |
|---------------------------|---|

8.3 Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

| | |
|-----------------------------------|---|
| Protection respiratoire | Aucun équipement de protection spécifique exigé |
| Protection des yeux/du visage | Aucun équipement de protection spécifique exigé |
| Protection de la peau et du corps | Aucun équipement de protection spécifique exigé |
| Protection des mains | Aucun équipement de protection spécifique exigé |

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | | | |
|-------------------------|--------------------------|--|------------|
| Aspect | Poudre | Odeur | Faible |
| Seuil olfactif | Sans objet | État physique | Solide |
| pH | Sans objet | Couleur | Noir |
| Point d'éclair | Sans objet | Point/intervalle d'ébullition | Sans objet |
| Point de ramollissement | 49 - 60 °C / - 140 °F | 120 Température d'auto-inflammabilité | Sans objet |

Limites d'inflammation dans l'air Sans objet

| | |
|------------------------------|-------------------|
| Pression de vapeur | Sans objet |
| Densité de vapeur | Sans objet |
| Hydrosolubilité | Négligeable |
| Viscosité | Sans objet |
| Coefficient de partage | Sans objet |
| Taux d'évaporation | Sans objet |
| Point/intervalle de fusion | Indéterminé(e)(s) |
| Point de congélation | Sans objet |
| Température de décomposition | Indéterminé(e)(s) |
| Densité | ~ 1 |

9.2 Autres informations

| | |
|-----------------------|--|
| Propriétés explosives | Les poussières fines dispersées dans l'air à une concentration suffisante et en présence d'une source d'ignition constituent un danger d'explosion de poussières |
|-----------------------|--|

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

FDS n° : A-10168

Toner - Noir

Date d'émission 2016-08-18

Date de révision 2017-01-17

Version 1

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

| | |
|----------------------------------|---|
| Réactions dangereuses | Aucun(e) dans des conditions normales de transformation |
| Polymérisation dangereuse | Aucune polymérisation dangereuse ne se produit |

10.4 Conditions à éviter

Prévenir la formation de nuages de poussières, Les poussières fines dispersées dans l'air à une concentration suffisante et en présence d'une source d'ignition constituent un danger d'explosion de poussières

10.5 Matières incompatibles à éviter

Aucun(e)

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun dans les conditions normales d'utilisation

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les données de toxicité ci-dessous est basé sur les résultats du test des matériaux similaires reprographie.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Informations sur le produit

| | |
|----------------------------|--|
| Irritation | . |
| DL50 par voie orale | Pas d'irritation de la peau, Pas d'irritation oculaire |
| DL50, voie cutanée | > 5 g/kg (rat) |
| CL50 par inhalation | > 5 g/kg (lapin) |
| | > 5 mg/L (rat, 4 heures) |

Toxicité chronique

Informations sur le produit

| | |
|----------------------------|---|
| Effets chroniques | Aucun effet connu dans les conditions normales d'utilisation |
| Cancérogénicité | Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain |
| Autres informations | Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a classé le noir de carbone comme « cancérogène possible pour l'homme ». Toutefois, Xerox a conclu que la présence de noir de carbone dans ce mélange ne présente pas un danger pour la santé. La classification du CIRC est issue des études évaluant pure, noir de carbone « libre ». L'encre en poudre est quant à elle une formule composée d'un polymère spécialement préparé et d'une faible teneur de noir de carbone (ou d'un autre pigment). Dans le processus de fabrication d'encre en poudre, la faible teneur de noir de carbone est encapsulée dans une matrice. Xerox a testé exhaustivement l'encre en poudre, y compris par un dosage biologique d'exposition chronique pour évaluer la cancérogénicité potentielle. Aucun résultat démontrant l'apparition de cancers chez les animaux exposés n'est constaté pour l'exposition au toner. Les résultats ont été soumis aux agences réglementaires et publiés dans leur intégralité. |

Le CIRC (Centre International de recherche sur le Cancer) a énuméré dioxyde de titane comme « peut-être cancérogènes pour l'homme ». Toutefois, Xerox a conclu que la

FDS n° : A-10168

Toner - Noir

Date d'émission 2016-08-18

Date de révision 2017-01-17

Version 1

présence de dioxyde de titane dans ce mélange ne présente pas un danger pour la santé. La classification du CIRC est basée sur des études chez le rat en utilisant des concentrations élevées de particules de TiO₂ pures, indépendants de taille inhalable. Le Consortium de PARVENIR à l'industrie du dioxyde de titane ont conclu que ces effets étaient propres à chaque espèce, attribuable à une surcharge pulmonaire et non spécifique de TiO₂, c'est-à-dire des effets similaires seraient également vu d'autres poussières de faible solubilité. Les études toxicologiques et épidémiologiques ne suggèrent pas un effet cancérigène chez l'humain. En outre, le dioxyde de titane dans ce mélange est encapsulé dans une matrice ou lié à la surface de l'encre.

Autres effets toxiques

Informations sur le produit

| | |
|---|--|
| Sensibilisation | Aucune réponse de sensibilisation n'a été observée |
| Effets mutagènes | Non mutagène selon le test d'Ames |
| Effets sur certains organes cibles | Aucun(e) connu(e) |
| Autres effets néfastes | Aucun(e) connu(e) |
| Danger par aspiration | Sans objet |

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

| | |
|--|--|
| Toxicité aquatique aiguë | D'après les données disponibles, la substance n'est pas nocive pour les organismes aquatiques. |
| Toxicité chronique pour le milieu aquatique | D'après les données disponibles, la substance n'est pas nocive pour les organismes aquatiques. |

12.2 Persistance et dégradabilité

N'est pas facilement biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable

12.4 Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas PBT selon REACH annexe XIII

12.6 Autres effets néfastes

Présente un danger faible ou nul pour l'environnement

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Considérations relatives à l'élimination

FDS n° : A-10168

Toner - Noir

Date d'émission 2016-08-18

Date de révision 2017-01-17

Version 1

Méthode d'élimination des déchets Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière

Code de déchets du CED 08 03 18

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**14.1 UN/ID No**

Non réglementé

14.2 Nom d'expédition

Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non classé

14.4 Groupe d'emballage

Sans objet

14.5 Dangers pour l'environnement

Présente un danger faible ou nul pour l'environnement

14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs

Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière

14.7 Transport en vrac conformément à la convention MARPOL 73/8 et au Recueil IBC

Sans objet

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) n o 1272/2008.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Sans objet

16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission 2016-08-18
Date de révision 2017-01-17
Remarque sur la révision Commercialisation initiale

FDS n° : A-10168

Toner - Noir

Date d'émission 2016-08-18

Date de révision 2017-01-17

Version 1

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1272/2008 modifiée.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.